

## **RAPPORT D'ACTIVITE SEMESTRIEL 2014**

Ce rapport est destiné à rendre compte des résultats et de l'activité du Groupe Nexans pendant le premier semestre de l'exercice 2014. Il est établi sur la base des comptes consolidés arrêtés au 30 juin 2014.

Nexans, dont les actions sont admises aux négociations sur le marché NYSE Euronext Paris, fait partie de l'indice SBF 120. La répartition estimée du capital social par catégorie d'actionnaires au 30 juin 2014 était la suivante :

- investisseurs institutionnels : 90% dont environ 28% pour Invexans (Groupe Quiñenco, Chili), 7,9% Manning & Napier Advisors (Etats-Unis), 7,8% pour Bpifrance Participations (France), 5,6% pour Amber Capital (Royaume-Uni)
- actionnaires individuels et salariés : 9.8 %
- actionnaires non identifiés : 0,2 %

Ce rapport semestriel d'activité doit être lu en liaison avec les Etats financiers consolidés résumés au 30 juin 2014 et le Document de référence de Nexans pour l'exercice 2013 déposé auprès de l'AMF le 7 avril 2014 sous le numéro D.14-0296.

## SOMMAIRE

|  |           |
|--|-----------|
| <b>1. Faits marquants du premier semestre</b>  | <b>3</b>  |
| 1.1. Gouvernance et Direction Générale   | 3         |
| 1.2. Plan d'actionnariat salarié international   | 4         |
| 1.3. Enquêtes de concurrence : Notification le 7 avril 2014 de la décision de la Commission Européenne | 4         |
| <br>   |           |
| <b>2. Activité du Groupe au premier semestre</b>   | <b>5</b>  |
| 2.1. Synthèse  | 5         |
| 2.2. Analyse par métier  | 6         |
| 2.3. Autres éléments du compte de résultat consolidé   | 8         |
| 2.3.1. Effet stock outil   | 8         |
| 2.3.2. Restructurations  | 8         |
| 2.3.3. Autres produits et charges opérationnels  | 9         |
| 2.3.4. Résultat financier  | 9         |
| 2.3.5. Impôts  | 10        |
| 2.3.6. Principaux flux de trésorerie de la période   | 10        |
| 2.3.7. Bilan   | 10        |
| <br>   |           |
| <b>3. Orientations et perspectives pour le second semestre 2014</b>                                    | <b>11</b> |
| <br>   |           |
| <b>4. Facteurs de risques et principales incertitudes</b>  | <b>11</b> |
| <br>   |           |
| <b>5. Transactions avec les parties liées</b>  | <b>12</b> |

## **1. Faits marquants du premier semestre**

### **1.1. Gouvernance et Direction Générale**

#### *Composition du Conseil d'Administration de la société Nexans S.A.*

L'Assemblée Générale des actionnaires du 15 mai 2014 a renouvelé le mandat d'administrateur de Véronique Guillot-Pelpel et a nommé Fanny Letier (candidate proposée par Bpi, en remplacement de Jérôme Gallot, qui demeure administrateur indépendant) et Philippe Joubert en tant qu'administrateurs pour un mandat de 4 ans. À l'issue de l'Assemblée, le Conseil d'Administration était composé de quatorze membres, compte tenu par ailleurs de l'échéance du mandat de François Polge de Combret et du départ du Conseil de Nicolas de Tavernost afin de se conformer aux recommandations du Code AFEP-MEDEF.

#### *Dissociation des fonctions de Président du Conseil et de Directeur Général*

Le 15 mai 2014, sur proposition de son Président, le Conseil d'Administration a approuvé le principe de la dissociation des fonctions de Président du Conseil et de Directeur Général. Le Conseil a décidé que dans ce cadre, Frédéric Vincent conserverait son rôle de Président du Conseil et qu'Arnaud Poupart-Lafarge prendrait les fonctions de Directeur Général, et deviendra à ce titre dirigeant mandataire social. Cette évolution interviendra à la suite du Conseil qui se tiendra fin septembre 2014.

#### *Partenariat de long terme entre Invexans, filiale du Groupe Quiñenco, et Nexans*

Nexans a annoncé la résiliation, le 22 mai 2014, de l'accord du 27 mars 2011 modifié par avenant du 26 novembre 2012 signé avec Invexans, filiale du Groupe Quiñenco, ainsi que la conclusion, à la même date, d'un engagement de longue durée pris par Invexans. Au titre de cet engagement, dont le texte intégral est disponible sur le site Internet [www.nexans.com](http://www.nexans.com) (rubrique Finance / Documentation) et qui prend fin le 26 novembre 2022, Invexans s'engage à ne pas demander une représentation au sein du Conseil d'administration supérieure à trois membres non-indépendants dans un Conseil composé de quatorze administrateurs ou, si le Conseil venait à être élargi, une représentation supérieure à un nombre d'administrateurs proportionnel à sa participation.

## **1.2. Plan d'actionnariat salarié international**

Le Conseil du 15 mai 2014, sur le fondement des autorisations consenties par l'Assemblée Générale des actionnaires réunie le même jour, a annoncé le lancement en 2014 d'une opération d'actionnariat salarié au moyen d'une augmentation de capital réservée aux salariés du Groupe, par émission d'un maximum de 400 000 actions nouvelles, qui pourrait intervenir début 2015.

Il s'agirait de la sixième opération d'actionnariat salarié menée par le Groupe sur un périmètre international.

Les salariés pourraient se voir offrir la possibilité de souscrire à une formule structurée dite « à effet de levier » conforme à la formule proposée lors des opérations 2010 et 2012 offrant une garantie du montant investi par les salariés.

Sous réserve de l'agrément de l'Autorité des Marchés Financiers, les actions seraient souscrites par l'intermédiaire de Fonds Communs de Placement d'Entreprise à un prix unitaire comprenant une décote de 20% par rapport au cours de référence (sauf particularités locales).

## **1.3. Enquêtes de concurrence : Notification le 7 avril 2014 de la décision de la Commission européenne**

Le 7 avril 2014, Nexans France SAS et la Société ont été notifiées de la décision de la Commission européenne, qui a conclu que Nexans France SAS a participé directement à une infraction aux lois européennes de la concurrence dans le secteur des câbles d'énergie haute tension sous-marins et souterrains. La Société a été tenue responsable solidairement pour le paiement d'une partie de l'amende infligée par la Commission européenne. Nexans France SAS et la Société ont fait appel de la décision de la Commission européenne devant le Tribunal de l'Union européenne.

Le 4 juillet 2014, Nexans France SAS a réglé l'amende imposée par la Commission européenne se montant à 70,6 millions d'euros.

Au 30 juin 2014, la société Nexans France SAS a enregistré une charge à payer correspondant au montant de l'amende (classée en Autres passifs courants dans les comptes consolidés de la Société au 30 juin 2014) destinée à couvrir le paiement de l'amende effectué par Nexans France SAS début juillet 2014 (soit dans les 90 jours de la notification de la décision comme le prévoit la réglementation européenne). La société Nexans France SAS a également enregistré une provision pour risques de 80 millions d'euros pour couvrir les conséquences directes et indirectes de la décision de la Commission Européenne et des autres procédures en cours dans le même secteur d'activité.

Se référer également pour plus de précisions à la **Note 16** des comptes semestriels résumés.

## 2. Activité du Groupe au premier semestre

### 2.1.Synthèse

**Le chiffre d'affaires** du Groupe pour le premier semestre 2014 s'élève à 3 216 millions d'euros contre 3 412 millions d'euros au premier semestre 2013. Cette évolution inclut un effet cuivre négatif de 99 millions d'euros en raison de la baisse du cours du cuivre et un effet devises négatif de 182 millions d'euros par rapport au premier semestre 2013.

A cours des métaux non ferreux constants, le chiffre d'affaires du Groupe atteint 2 304 millions d'euros, contre 2 351 millions d'euros au premier semestre 2013. Cette décroissance affichée se décompose en une croissance organique des ventes de 3,2% plus qu'annulée par un effet de change négatif.

Pour le deuxième trimestre 2014, les ventes sont en croissance de 8% à données comparables par rapport aux ventes du premier trimestre 2014 et de 2,7% par rapport au deuxième trimestre 2013.

L'activité du premier semestre 2014 reflète trois tendances majeures :

1. Une forte activité dans les métiers de la haute tension sous-marine avec un cadencement favorable de projets et un grand dynamisme des harnais automobiles,
2. Une reprise modérée des ventes en Europe sur certains secteurs industriels et une inflexion positive en Amérique du Nord au deuxième trimestre,
3. Une activité très ralentie dans les pays d'Amérique du Sud en raison de l'environnement économique incertain, et compte tenu des difficultés géopolitiques au Moyen-Orient et en Russie.

L'analyse des ventes fait ressortir une croissance organique dans chacun des trois grands métiers par rapport au premier semestre 2013 :

- La construction, en croissance de 0,6%, affiche des volumes en légère hausse, dans un environnement qui reste très difficile,
- L'industrie, en croissance de 1,1%, bénéficie du dynamisme des harnais automobiles et de l'orientation prise en Europe sur 7 segments identifiés comme stratégiques,
- Les infrastructures d'énergie, en croissance de 4,7%, montrent un fort contraste entre les activités sous-marines (très dynamique notamment pour les câbles ombilicaux), la haute tension terrestre (en forte contraction), et la partie basse et moyenne tension (en léger repli).

**La marge opérationnelle** du Groupe pour le premier semestre 2014 s'établit à 77 millions d'euros, contre 75 millions d'euros au premier semestre 2013 et 66 millions d'euros au second semestre 2013. A taux de changes comparables, ceci représente une croissance de 10% sur un an.

Dans un contexte de marché difficile, impacté par un Euro toujours fort, un ralentissement prononcé en Amérique du Sud, en Russie, au Moyen-Orient et dans les activités Mining, les initiatives de croissance n'apportent pas encore les effets escomptés. En revanche, le

déroulement des initiatives stratégiques structurelles (retournement en haute tension sous-marine, réduction des coûts fixes en Europe et en Asie-Pacifique, programmes de compétitivité sur coûts variables) est le principal contributeur au progrès de la marge opérationnelle, avec un impact estimé à 27 millions d'euros sur le semestre (pour rappel, la contribution pour les 12 mois de 2013 était de 19 millions d'euros).

Par ailleurs, le Groupe bénéficie de bons résultats sur certaines activités spécifiques (câbles ombilicaux, harnais, accessoires de basse et moyenne tension en particulier), compensant ainsi les effets négatifs d'environnements difficiles ou dégradés.

La marge opérationnelle représente 3,4% des ventes à cours des métaux constants, contre 3,2% au premier semestre 2013.

## **2.2. Analyse par métier**

### **Distributeurs et Installateurs**

Le chiffre d'affaires de l'activité Distributeurs et Installateurs s'élève à 565 millions d'euros à cours des métaux constants, soit une croissance organique de 0,6% par rapport au premier semestre 2013.

En Europe, l'activité demeure contrastée entre d'une part la Scandinavie et la Belgique en croissance significative et d'autre part la France et les Pays-Bas. Dans un contexte de stabilisation des volumes, les prix se maintiennent au niveau du second semestre 2013.

Les câbles de bâtiment en Amérique du Nord évoluent sous l'effet contrasté d'une reprise dans la construction industrielle au Canada et d'une faiblesse persistante dans la construction aux Etats-Unis.

Les câbles LAN bénéficient de la reprise des activités aux Etats-Unis où le partenariat avec Leviton produit progressivement ses effets dans un marché toujours plutôt atone.

Les zones Asie-Pacifique et Moyen-Orient, Russie, Afrique contribuent également à la croissance organique avec des taux de croissance soutenus par le dynamisme des marchés coréen, turc et marocain, ainsi que dans une moindre mesure, par une légère reprise du marché de la construction en Australie.

En Amérique du Sud, les volumes apparaissent très dégradés principalement au Brésil en raison d'une croissance nationale limitée et au Chili du fait d'un fort ralentissement des projets d'infrastructures minières.

La marge opérationnelle s'établit à 14 millions d'euros, soit 2,5% des ventes en retrait par rapport au premier semestre 2013 (4,1%) conséquence d'une baisse des prix survenue au troisième trimestre 2013. La marge est toutefois meilleure qu'au second semestre 2013 (2,2%) grâce à l'amélioration des câbles LAN aux Etats-Unis.

### **Industrie**

L'activité Industrie présente un chiffre d'affaires de 600 millions d'euros soit une croissance organique de 1,1% par rapport au premier semestre 2013. Ses deux sous-segments principaux affichent toutefois des tendances divergentes :

- Le segment des ressources est en décroissance de 13%. Les ventes en Oil & Gas sont très croissantes pour la partie exploration/extraction, notamment en Corée et aux Etats-Unis ; et en croissance plus modérée pour la partie raffinage, basée principalement en zone Moyen-Orient, Russie, Afrique. La situation dans le secteur minier ne s'améliore pas, notamment en Amérique du Sud et en Asie-Pacifique sur fond de difficultés financières des principales compagnies minières et de tensions sociales en Amérique du Sud. Le secteur des énergies renouvelables est également très impacté.
- Le segment des transports montre la même dynamique positive que les trimestres précédents : les câbles automobiles poursuivent une croissance à deux chiffres et le secteur ferroviaire est également très bien orienté sous l'impulsion principale du marché chinois où les investissements dans les trains à grande vitesse ont été relancés. La construction maritime est en baisse par rapport à l'année dernière, qui avait bénéficié de volumes particulièrement élevés en Corée. Enfin, les ventes à destination du segment aéronautique sont toujours bien orientées en Europe, soutenues par le partenariat du Groupe avec le constructeur Airbus ; à l'inverse, les ventes en Amérique du Nord sont fortement ralenties.
- La stratégie de focalisation sur les segments à forte valeur ajoutée se traduit par une croissance dans les câbles pour automatismes alors qu'à l'inverse, les autres applications restent atones ou décroissantes.

Enfin, les plans de restructuration du Groupe en Europe se mettent en place conformément aux prévisions.

La marge opérationnelle de l'activité Industrie s'établit à 24 millions d'euros, soit 3,9% des ventes, en progression de 50 points de base par rapport à 2013.

## **Transmission, Distribution et Opérateurs**

Les ventes de l'activité Transmission, Distribution et Opérateurs atteignent 993 millions d'euros soit une croissance organique de 4,7% par rapport à 2013.

### *Distribution et opérateurs*

Les ventes de câbles de basse et moyenne tension sont en retrait organique de 1,9%.

Les ventes aux opérateurs d'énergie se contractent de 2,9%, en raison de la forte baisse observée en France et dans la zone Asie Pacifique. De plus, la situation politique au Moyen Orient pèse sur les ventes en Europe, base d'exportation de ces marchés (Libye). En Chine, la filiale Yanggu connaît un ralentissement temporaire tandis que l'Australie souffre toujours de la faiblesse de sa demande domestique.

La dynamique est positive en Amérique du Nord. En Amérique du Sud, le ralentissement des investissements d'infrastructures se traduit par une baisse des ventes au Chili et au Pérou, mais l'exécution de contrats de lignes aériennes au Brésil permet d'atténuer temporairement cette baisse.

En zone Moyen-Orient, Russie, Afrique, l'environnement est dégradé en Russie, la croissance s'accélère au Maroc et la tendance reste positive au Liban.

Les ventes aux opérateurs de télécommunication continuent de croître et enregistrent une progression de 3,7% par rapport à 2013, sous l'impulsion des ventes de fibre optique.

### *Haute tension terrestre*

Le segment haute tension terrestre décroît de 13%, dans un contexte de marché toujours difficile et du fait d'une plus grande activité de sous-traitance interne concernant la partie terrestre des projets sous-marins. Le déploiement des initiatives de restructuration se poursuit.

### *Haute tension sous-marine*

Les ventes en haute tension sous-marine enregistrent une croissance de plus de 30% au premier semestre 2014. Ceci résulte d'une forte activité observée dans le domaine des câbles ombilicaux. Par ailleurs, les derniers contrats concernés par les difficultés opérationnelles de 2012 ont été livrés au cours du second trimestre 2014.

Ainsi la marge opérationnelle du segment Transmission, Distribution et Opérateurs est de 48 millions d'euros, soit 4,8% des ventes, en forte augmentation par rapport à 2013 (34 millions d'euros) : les pressions sur les prix en basse et moyenne tension survenues au second semestre 2013, et en haute tension terrestre sont ainsi largement compensées par la performance des câbles sous-marins.

**Les ventes des Autres activités** s'élèvent à 146 millions d'euros, soit une croissance organique de 14% par rapport au premier semestre 2013 liée à un accroissement des volumes au Canada.

## **2.3. Autres éléments du compte de résultat consolidé**

### **2.3.1. Effet Stock Outil**

Au 30 juin 2014, l'effet Stock Outil au 30 juin 2014 est négatif de 17 millions d'euros. Il était négatif de 27 millions d'euros au 30 juin 2013, les cours du cuivre ont en effet diminué sur la période mais de manière moins significative que sur le premier semestre 2013.

Pour mémoire, la valorisation des stocks au prix unitaire moyen pondéré dans les états financiers IFRS du Groupe conduit à constater un décalage temporaire entre la valeur comptable du cuivre consommé et la valeur du cuivre réellement affecté à la commande par le biais des couvertures. Ce décalage est accentué par l'existence d'un stock de métal permanent non couvert (appelé 'Stock Outil').

L'impact comptable lié à ce décalage est exclu de la marge opérationnelle et comptabilisé sur la ligne 'Effet Stock Outil' du compte de résultat. Au sein de la marge opérationnelle, indicateur de performance clé pour Nexans, les consommations de stocks restent valorisées sur la base de la valeur métal propre à chaque commande, conformément aux principes de gestion du Groupe qui couvre le prix du métal contenu dans le câble vendu au client.

### **2.3.2. Restructurations**

Les charges de restructuration se sont élevées à 16 millions d'euros au premier semestre 2014, contre 32 millions d'euros au premier semestre 2013 :

- Au 30 juin 2014, cette charge de 16 millions d'euros correspond à divers plans de

restructuration lancés sur le premier semestre 2014, notamment en Chine et au Brésil, pour un montant de 6 millions d'euros. La charge résiduelle concerne les coûts liés aux plans de restructuration lancés les années précédentes, en particulier dans le cadre du plan d'économies en Europe ou de la réorganisation industrielle en Australie,

- Au 30 juin 2013, la charge de 32 millions d'euros incluait un coût de 13 millions d'euros en Australie. La charge résiduelle correspondait aux coûts comptabilisés au « fil de l'eau » en lien avec les plans de restructuration engagés les années précédentes, notamment en France, Allemagne, Italie et Brésil.

### **2.3.3. Autres produits et charges opérationnels**

Au 30 juin 2014, les autres produits et charges opérationnels représentent un profit de 45 millions d'euros versus une charge nette de 94 millions d'euros au 30 juin 2013. Les principales variations sont :

- **Dépréciations d'actifs nets** : une charge de 5 millions d'euros en 2014, de 92 millions d'euros en 2013. Le Groupe procède au cours du quatrième trimestre de chaque année à une revue de la valorisation de ses « goodwill », ainsi que de ses actifs corporels et incorporels, sur base de données prévisionnelles à moyen terme actualisées pour les différentes entités opérationnelles.

Dans le cadre de l'arrêté de ses comptes au 30 juin 2014, Nexans a procédé à une revue des principaux enjeux de dépréciation en identifiant les éventuels indices de perte de valeur apparus depuis la revue menée au quatrième trimestre 2013. Aucun indice de perte de valeur nécessitant un test de valorisation n'a été identifié pour les besoins de l'arrêté des comptes au 30 juin 2014.

La charge nette de 5 millions d'euros comptabilisée au premier semestre 2014 concerne essentiellement des immobilisations incorporelles affectées par la perte de clientèle.

- **Frais et provisions sur enquête de concurrence** : un produit net de 48 millions d'euros en 2014. Ce produit net correspond essentiellement à la reprise de provision pour risque de condamnation pour comportement anticoncurrentiel de la Commission européenne de 200 millions d'euros constituée en juin 2011, à une charge de 70,6 millions d'euros correspondant à l'amende décidée par la Commission européenne, et à une dotation de 80 millions d'euros pour couvrir les conséquences directes et indirectes de la décision de la Commission européenne et des autres procédures en cours dans le même secteur d'activité (voir **Note 16** des comptes semestriels résumés)

### **2.3.4. Résultat financier**

La charge financière nette totale s'élève à 53 millions d'euros sur le premier semestre 2014 contre 46 millions d'euros en 2013.

Le coût de l'endettement est en baisse à 43 millions d'euros à fin juin 2014 versus 45 millions d'euros au 30 juin 2013, en raison notamment de la diminution de la dette externe de certaines filiales.

Les autres charges financières sont en augmentation de 9 millions d'euros au premier semestre 2014 par rapport au premier semestre 2013, en raison essentiellement d'un résultat

de change défavorable. Celui-ci représente une perte de 1 million d'euros en 2014. Il s'agissait d'un gain de 7 millions d'euros en 2013.

### **2.3.5. Impôts**

En juin 2014, la charge d'impôt s'élève à 14 millions d'euros pour un résultat avant impôt et avant quote-part dans les résultats nets des entreprises associées de 36 millions d'euros, soit un taux d'impôt effectif de 38,1%. En juin 2013, la charge d'impôt s'élevait à 21 millions d'euros.

### **2.3.6. Principaux flux de trésorerie de la période**

Le Groupe a dégagé une Capacité d'autofinancement, avant prise en compte du coût de l'endettement financier brut et de l'impôt, positive de 105 millions d'euros sur le 1er semestre 2014.

L'augmentation du besoin en fonds de roulement est due pour l'essentiel à un effet de saisonnalité. Les flux de trésorerie liés à l'investissement correspondent à un décaissement de 84 millions d'euros en 2014, correspondant pour l'essentiel à des investissements corporels.

Les flux de trésorerie liés au financement sont négatifs de 104 millions d'euros, en raison notamment des intérêts versés qui se décomposent en 64 millions d'euros d'intérêts versés et en 43 millions d'euros de remboursements d'emprunts externes.

Au total et après prise en compte des variations de change, la variation de la trésorerie sur la période est négative de 330 millions d'euros et la trésorerie nette à fin juin 2014 s'établit à 638 millions d'euros (dont 653 millions d'euros de trésorerie active et 15 millions d'euros de découverts et comptes bancaires débiteurs).

### **2.3.7. Bilan**

Au 30 juin 2014, le total Bilan du Groupe s'établit à 5 326 millions d'euros, soit en diminution de 135 millions d'euros par rapport à un total Bilan de 5 461 millions d'euros au 31 décembre 2013.

La structure de ce bilan évolue de la façon suivante entre ces deux périodes :

- Les actifs immobilisés s'élèvent au 30 juin 2014 à 2 004 millions d'euros, contre 1 964 millions d'euros au 31 décembre 2013.
- Le besoin en fonds de roulement opérationnel (clients, stocks, fournisseurs et comptes liés aux contrats long terme) est en croissance de 209 millions d'euros entre le 31 décembre 2013 et le 30 juin 2014.
- La dette nette augmente de 270 millions d'euros passant de 337 millions d'euros à fin d'année dernière à 607 millions d'euros au 30 juin 2014.
- Les provisions pour risques et charges, incluant les provisions pour engagement de pensions et assimilés, diminuent de 108 millions d'euros au 30 juin 2014 par rapport au

31 décembre 2013, pour s'établir à 716 millions d'euros. Les variations les plus significatives sont liées aux provisions pour comportement anticoncurrentiel.

- Les capitaux propres du Groupe s'élèvent à 1 632 millions d'euros au 30 juin 2014, par rapport à 1 600 millions d'euros au 31 décembre 2013.

### **3. Orientations et perspectives pour le second semestre 2014**

En dépit d'un climat des affaires très variable d'un métier à l'autre ou d'une zone à l'autre, la société est au 30 juin, en ligne avec le plan de marche qu'elle s'était fixé et qui avait été communiqué.

La société pense toujours être en mesure de dégager une progression de sa marge opérationnelle en 2014 comparativement à 2013 notamment du fait de l'avancée des initiatives stratégiques. L'ampleur dépendra des conditions de marché du deuxième semestre. Le Groupe reste tout entier mobilisé pour mener à bien sa transformation et l'accélération de sa croissance.

Le lecteur est par ailleurs invité à se reporter à la section suivante « Facteurs de risques et principales incertitudes ».

### **4. Facteurs de risques et principales incertitudes**

Nexans exerce ses activités dans un contexte de risques et incertitudes tenant d'une part à l'environnement économique et d'autre part aux caractéristiques propres de ses métiers.

Une description détaillée de ces facteurs de risque et incertitudes figure dans le Document de référence 2013 au chapitre « Facteurs de risque » du Rapport de Gestion (aux pages 25 à 32 du Document de référence 2013), dans les notes annexes au compte de résultat consolidé (pages 162 à 175 du Document de référence 2013) et à la **Note 16** des comptes semestriels résumés au 30 juin 2014 en rapport avec les enquêtes de concurrence ouvertes en 2009 dans le secteur des câbles d'énergie haute-tension sous-marins et souterrains dans plusieurs pays et pour lesquelles la Commission Européenne a annoncé le 2 avril 2014 sa décision d'imposer une amende sur les principaux acteurs de l'industrie des câbles européens et asiatiques.

Nexans considère que les principaux risques identifiés dans le Document de référence 2013 n'ont pas évolué de manière significative, à l'exception du risque relatif à l'amende infligée par la Commission Européenne évoquée ci-dessus.

La matérialisation des risques pourrait avoir un effet défavorable significatif sur les activités, la situation financière, les résultats ou les perspectives du Groupe.

Nexans peut être exposée à d'autres risques, non identifiés à la date du présent rapport ou qui n'apparaissent pas significatifs en l'état actuel.

Outre les facteurs de risques, les principales incertitudes pour l'année 2014 concernent notamment :

- Les effets des plans d'économies en Europe et en Asie-Pacifique ;

- Un maintien suffisant ou un rétablissement du niveau de la demande dans certains segments et des prix en Europe ;
- L'environnement économique et politique de certains pays émergents (Chine, Brésil, Argentine, Russie, Liban, Libye) ;
- Les perspectives moyen-terme pour les mêmes pays, ainsi que pour l'Australie ;
- La demande dans le secteur minier en général ;
- L'augmentation continue du risque de crédit, dont certains ne peuvent être assurés, ou partiellement assurés, en Europe du Sud, Afrique du Nord, en Russie et dans certains segments de clients en Chine.

## **5. Transactions avec les parties liées**

Mis à part la résiliation du pacte avec le principal actionnaire Invexans (Groupe Quiñenco) auquel il est fait référence à la section 1.1 ci-avant, la Société considère que les principales transactions avec les parties liées n'ont pas subi d'évolution significative par rapport à la situation décrite dans le Document de référence 2013 (**Note 31** des comptes consolidés au 31 décembre 2013).

Le 24 Juillet 2014,

**Le Conseil d'Administration**

**représenté par Frédéric Vincent,**

**Président-Directeur Général**